

REVENU
QUÉBEC



COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES
AUDITION 2016-2017

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

QUESTIONS DE 183 À 230

Deuxième groupe d'opposition





TABLE DES MATIÈRES

Question 183	Bilan des changements depuis la création de l'Agence	1
Question 184	Bilan du plan de lutte contre l'évasion fiscale	3
Question 185	Nombre de cadres.....	5
Question 186	Nombre d'ETC et prévisions	7
Question 187	Nombre d'employés affectés à la vérification, la perception fiscale et la récupération fiscale.....	9
Question 188	Prévisions d'embauche par catégories d'employés	11
Question 189	Nombre d'employés affectés à la perception de la TVQ et la TPS	13
Question 190	Montant versé par le gouvernement fédéral pour la perception et l'administration de la TPS	15
Question 191	Montant versé par le gouvernement du Québec pour la perception de la TVQ.....	17
Question 192	Montant prévu par le gouvernement du Québec pour la perception de la TVQ.....	19
Question 193	Contrebande de tabac.....	21
Question 194	Ventilation des amendes pour la lutte contre le travail au noir, le commerce illicite et les crimes économiques.....	23
Question 195	Nombre d'inspections faites dans le milieu de la restauration	25
Question 196	Montant des amendes distribuées dans le milieu de la restauration.....	27
Question 197	Nombre d'employés attirés à l'évasion fiscale dans le milieu de la restauration	29
Question 198	Nombre d'employés attirés aux nouvelles mesures d'attestation	31
Question 199	Nombre d'employés attirés aux nouvelles mesures d'attestation dans l'industrie de la construction, de la restauration et agences de placement	33
Question 200	Taux d'absentéisme	35
Question 201	Plan d'embauche pour contrer l'évasion fiscale	37
Question 202	Coût et durée de formation d'un nouveau professionnel au mandat de lutte contre l'évasion fiscale	39
Question 203	Nouveaux enquêteurs dans le mandat de lutte contre l'évasion fiscale.....	41
Question 204	Évolution du nombre de dossiers faisant l'objet d'une contestation	43
Question 205	Pourcentage des décisions maintenues face aux contestations.....	45
Question 206	Total des sommes récupérées par l'utilisation de l'indice de richesse	47
Question 207	Vérificateurs fiscaux	49
Question 208	Bilan global du module d'enregistrement des ventes depuis son implantation.....	51
Question 209	Évolution du nombre d'inspecteurs	53
Question 210	Critères de performance des employés de Revenu Québec	55
Question 211	Politique salariale de 2015-2016.....	57
Question 212	Nombre de déclarations de revenus obtenues par Internet	59
Question 213	Montant investi pour le développement des services électroniques	61
Question 214	Pourcentage des déclarations des particuliers traitées dans un délai de 14 jours	63
Question 215	Cibles et taux d'atteinte pour chacun des engagements ministériels.....	65
Question 216	Taux de roulement du personnel.....	71
Question 217	Nombre de contribuables ayant touché des crédits d'impôt	73

AUDITION DE REVENU QUÉBEC 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

TABLE DES MATIÈRES

Question 218	Nombre et valeur des crédits d'impôt remboursable pour l'achat ou la location d'un véhicule neuf écoénergétique.....	75
Question 219	Délai moyen pour le traitement d'un dossier de pension alimentaire	77
Question 220	Dossiers de pension alimentaire pour lesquels les sommes sont versées à temps et au complet.....	79
Question 221	Évolution des effectifs affectés à la perception de la pension alimentaire	81
Question 222	Délai moyen pour les déclarations d'immatriculation et pour les constitutions LSA	83
Question 223	Nombre et nature des plaintes reçues par mois	85
Question 224	Planifications fiscales abusives	87
Question 225	Comité ACCES construction	89
Question 226	Nombre total de chercheurs qui bénéficient du congé fiscal pour chercheur étranger et montant déboursé	91
Question 227	Nombre de corporations religieuses inscrites au Registraire des entreprises	93
Question 228	Liste et détail des corporations religieuses inscrites au registre des entreprises	95
Question 229	Nombre de familles ayant un revenu familial net de 50 000 \$ et plus	97
Question 230	Impact fiscal de l'incorporation des médecins et nombre de médecins incorporés	99
	Question supplémentaire adressée au ministère des Finances du Québec	101
	Question supplémentaire adressée à la Régie de l'Assurance maladie du Québec.....	105
	Question supplémentaire adressée au ministère de la Santé et des Services sociaux	107

QUESTION 183

Bilan des changements depuis la création de l'Agence du revenu en incluant les économies récurrentes et non récurrentes.

RÉPONSE

Cette question ne relève pas de l'exercice de l'Étude des crédits.

QUESTION 184

Bilan du plan de lutte à l'évasion fiscale pour le travail au noir dans la construction, le commerce illicite du tabac et les crimes économiques et financiers depuis 2005. Indiquer les objectifs fixés, les critères d'évaluation et les moyens mis en place pour atteindre les objectifs.

RÉPONSE

Les résultats dans les différents secteurs sont illustrés dans le tableau suivant.

	LUTTE À L'ÉVASION FISCALE (EN M\$)						TOTAL
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 (29 février)	
Construction	221,6	314,7	402,3	396,7	395,5	296,7 ⁽¹⁾	2 027,5
Tabac							
Tabac récupération fiscale	8,0	8,6	4,7	22,9	32,2	3,7	80,1
Tabac valeur des saisies	22,6	20,3	20,8	19,1	20,0	6,0 ²	108,8
Tabac amendes ³	11,2	30,8	34,7	37,4	45,6	36,1	195,8
Sous-total tabac	41,8	59,7	60,2	79,4	97,8	45,8	384,7
Crimes économiques et financiers (ACCEF)	2,1	12,2	0,5	0,4	3,3	1,6 ⁴	20,1
Total	265,5	386,6	463,0	476,5	496,6	344,1	2 432,3

¹ Donnée estimée

² La valeur des saisies en tabac est pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 décembre 2015.

³ Les montants présentés incluent les amendes perceptibles à la suite d'une reconnaissance de culpabilité d'un défendeur ainsi que les amendes prononcées par la Cour. À compter de 2013-2014, les montants incluent, en plus de l'amende, les frais et la contribution. De plus, la méthode de calcul des amendes a été modifiée au cours de cet exercice afin de présenter les résultats de toutes les activités pénales de Revenu Québec.

⁴ Le montant de 1,6 M\$ relié aux crimes économiques et financiers est pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 décembre 2015.

QUESTION 185

Nombre de cadres au ministère et pourcentage par rapport au nombre total d'employés.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 12.

QUESTION 186

Nombre d'ETC en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévision pour 2016-2017.

Prévisions de départ à la retraite et plan de remplacement.

RÉPONSE

	2013-2014	2014-2015	2015-2016 (Prévision)	2016-2017 (Prévision)
Effectifs totaux en ETC	11 429	11 237	11 086	11 044

Revenu Québec prévoit 346 départs pour 2016-2017. Le remplacement de l'effectif se fera en cohérence avec les besoins de l'organisation.

QUESTION 187

Nombre et pourcentage d'employés en 2014-2015 et en 2015-2016 affecté à, indiquer pour chacun les objectifs de performance et les critères d'évaluation:

- La vérification;
- À la perception fiscale;
- À la récupération fiscale.

RÉPONSE

L'effectif de Revenu Québec inclut l'effectif du programme de gestion de la TPS.

	EFFECTIF (en ETC) 2014-2015	POURCENTAGE 2014-2015	EFFECTIF (en ETC) 2015-2016 ¹	POURCENTAGE 2015-2016 ¹
Revenu Québec	11 237	100 %	11 086	100 %
Vérification	3 240	28,8 %	3 263	29,4 %
Perception fiscale	1 253	11,2 %	1 210	10,9 %
Récupération fiscale²	4 157	37,0 %	4 147	37,4 %

¹ Prévission.

² La donnée de 2014-2015 a été révisée pour la rendre conforme à la présentation adoptée en 2015-2016.

QUESTION 188

Prévisions d'embauche et les augmentations salariales ventilées par catégorie d'employés pour 2016-2017 et 2017-2018.

RÉPONSE

L'augmentation de la masse salariale est en fonction du corps d'emploi des employés embauchés, des échelles salariales associées ainsi que des hausses prévues aux conventions collectives. Ces informations sont publiques.

QUESTION 189

Nombre d'employés affectés à la perception de la TVQ et de la TPS pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 37.

QUESTION 190

Montant versé par le gouvernement fédéral pour la perception et l'administration de la TPS pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 38.

QUESTION 191

Montant consacré par le gouvernement du Québec pour la perception de la TVQ en 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 39.

QUESTION 192

Montant prévu par le gouvernement du Québec pour la perception de la TVQ en 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.

RÉPONSE

Le montant prévu par le gouvernement du Québec pour la perception de la TVQ et autres taxes du Québec pour les 3 prochaines années est estimé à 191,8 M\$.

QUESTION 193

Concernant la contrebande de tabac en 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, indiquez :

- le nombre de personnes attirées à la lutte contre la contrebande de tabac;
- le nombre de saisies de produits de contrebande ainsi que la valeur des saisies;
- le nombre d'inspections pour le contrôle de la contrebande;
- le nombre et le montant des amendes distribuées pour la lutte contre la contrebande.

Ventiler par région administrative. Évolution des totaux de chacun des points depuis 2005.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier «Renseignements particuliers – Opposition officielle» sous la question 55.

QUESTION 194

Ventilation des amendes envoyées pour la lutte contre le travail au noir, la lutte contre le commerce illicite et la lutte contre les crimes économiques depuis 2005 par année. Pour chacune de ces catégories, ventilation par année des montants récupérés et par région. Indiquer les moyens mis en place pour chaque catégorie et les critères d'évaluation de celles-ci.

RÉPONSE

ACTIVITÉ	AMENDES ¹ (EN M\$)						
	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014 ²	2014- 2015	2015-2016 ³
Enquêtes	26,2	21,4	38,1	62,2			
Inspection	1,2	1,1	2,9	3,5			
Fraude fiscale					9,1	49,5	4,0
Secteur de la restauration					1,9	1,1	1,0
Loi concernant l'impôt sur le tabac					37,4	45,6	36,1
Taxes sur le carburant					0,5	0,4	0,4
Demandes péremptoires					0,7	0,5	0,6
Non-production de déclaration d'impôts de particuliers					2,7	2,1	1,3
Autres activités de contrôle					0,2	0,1	0,0
TOTAL AMENDES	27,4	22,5	41,0	65,7	52,5	99,3	43,4

¹ De 2009 à 2013, les amendes sont ventilées entre les activités d'enquête et d'inspection. À compter de 2014, la méthode de calcul des amendes a été modifiée afin de présenter les résultats de toutes les activités pénales de Revenu Québec.

² Les montants présentés incluent les amendes perceptibles à la suite du plaidoyer de culpabilité d'un défendeur, ainsi que les amendes prononcées par la cour. À compter de 2013-2014, les montants incluent en plus de l'amende, les frais et les contributions ainsi que les résultats des autres activités de contrôle.

³ Résultats au 29 février 2016

QUESTION 195

Nombre d'inspections faites dans le milieu de la restauration pour la problématique de l'évasion fiscale en 2015-2016. Évolution depuis 2005.

RÉPONSE

EXERCICE FINANCIER	NOMBRE D'INSPECTIONS	
	PROJET RESTAURATION	INSPECTIONS ET REGISTRE ¹
2010-2011 ²	2 553	78
2011-2012	9 514	99
2012-2013	6 468	20
2013-2014	9 237	0
2014-2015	8 195	0
2015-2016 ³	9 356	0

¹ Depuis 2013-2014, toutes les inspections dans le secteur de la restauration sont réalisées dans le cadre de « Projet Restauration ».

² Inspections réalisées du 1^{er} septembre 2010, date de la mise en vigueur de la loi concernant la facturation obligatoire dans le secteur de la restauration, au 31 mars 2011.

³ Information au 29 février 2016.

QUESTION 196

Montant des amendes distribuées dans le milieu de la restauration pour la problématique de l'évasion fiscale en 2015-2016. Évolution depuis 2005.

RÉPONSE

EXERCICE FINANCIER	AMENDES DANS LE SECTEUR DE LA RESTAURATION		
	INSPECTION ¹	FRAUDE FISCALE	TOTALES
2010-2011	0,2 M\$	1,2 M\$	1,4 M\$
2011-2012	0,7 M\$	2,8 M\$	3,5 M\$
2012-2013	1,5 M\$	0,9 M\$	2,4 M\$
2013-2014	1,9 M\$	0,0 M\$	1,9 M\$
2014-2015	1,1 M\$	0,6 M\$	1,7 M\$
2015-2016 (au 29 février 2016)	1,0 M\$	1,9 M\$	2,9 M\$

¹ Les amendes présentées concernent celles obtenues pour les projets « MEV-Resto » et « Pièces et registres ». Ce dernier s'est terminé en 2010 lors de l'entrée en vigueur des nouvelles mesures fiscales dans le secteur de la restauration. Compte tenu des délais judiciaires, des amendes découlant des inspections réalisées dans le cadre du projet « Pièces et registres » sont décernées au cours des périodes subséquentes à l'arrêt du projet.

QUESTION 197

Nombre d'employés au sein de Revenu Québec attirés à l'évasion fiscale dans le milieu de la restauration en 2015-2016. Évolution depuis 2005.

RÉPONSE

Puisque le nombre de personnes affectées à la lutte contre l'évasion fiscale dans le milieu de la restauration découle de la stratégie d'intervention, cette information ne peut être rendue disponible compte tenu du caractère public des documents relatifs à l'étude des crédits de Revenu Québec.

QUESTION 198

Nombre d'employés au sein de Revenu Québec attirés aux nouvelles mesures d'attestation de l'évasion fiscale dans le milieu de la restauration en 2015-2016. Évolution depuis 2005.

RÉPONSE

Il n'y a aucune mesure d'attestation de l'évasion fiscale dans le milieu de la restauration en 2015-2016.

QUESTION 199

Nombre d'employés estimés au sein de Revenu Québec qui seront attirés aux nouvelles mesures d'attestation de Revenu Québec portant sur les industries de la construction, de la restauration et des agences de placement pour les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.

RÉPONSE

Pour l'année 2016-2017 et les suivantes, 46 employés seront attirés aux nouvelles mesures relatives à l'attestation de Revenu Québec appliquée aux **contrats privés de travaux de construction** et aux **agences de placement**.

Les nouvelles mesures sont entrées en vigueur :

- le **1^{er} février 2016** : délivrance de l'attestation;
- le **1^{er} mars 2016** : obligations pour les contrats conclus après le 29 février 2016.

QUESTION 200

Taux d'absentéisme en 2015-2016 pour les employés du ministère du Revenu, avec ventilation en fonction des postes occupés et des motifs de l'absence. Évolution depuis 2005.

RÉPONSE

La réponse à cette question se retrouve à la question 15 (tableau 2) des demandes de renseignements généraux.

QUESTION 201

Prévisions d'ajouts d'employés professionnels en vue de remplir le mandat d'intensification des efforts pour contrer l'évasion fiscale :

- a) Plan d'embauche;
- b) Prévision du nombre d'embauches par année, jusqu'en 2016-2017;
- c) Nombre de professionnels présentement affectés à l'évasion fiscale;
- d) Nombre d'embauche annuelle depuis 2006.

RÉPONSE

ANNÉE FINANCIÈRE	AJOUT D'ETC LIÉ À L'INTENSIFICATION DES EFFORTS POUR CONTRER L'ÉVASION FISCALE
2011-2012	150
2012-2013	230
2013-2014	410
2014-2015	131
2015-2016	42
2016-2017	0

QUESTION 202

Le coût et la durée de la formation d'un nouveau professionnel affecté au mandat de lutte à l'évasion fiscale.

RÉPONSE

Une période d'apprentissage de six mois à un an est requise pour permettre au nouveau professionnel affecté au mandat de lutte contre l'évasion fiscale d'être autonome dans son secteur d'activité. Durant cette période, le professionnel participe à plusieurs sessions de formation (plus de 30 jours) ainsi qu'à un entraînement à la tâche avec un collègue expérimenté sur des dossiers en cours de vérification.

Cette formation est offerte par le personnel de Revenu Québec.

À la suite de cette période d'apprentissage, une formation continue est offerte sur des éléments de fiscalité et sur les nouvelles pratiques afin d'assurer la mise à jour des connaissances et des compétences des employés.

QUESTION 203

Nombre de nouveaux enquêteurs engagés par le ministère ou tout organisme qui en relève en 2014-2015 et 2015-2016, et ventilé par mandat.

RÉPONSE

Aucun nouveau poste d'enquêteur n'a été octroyé au cours de 2014-2015 et 2015-2016.

QUESTION 204

Évolution depuis 2005 du nombre de dossiers qui ont fait l'objet d'une contestation ainsi que l'évolution des coûts relatifs à ces oppositions. Ventilation par année.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 13.

QUESTION 205

Pourcentage des décisions maintenues face aux contestations ainsi que le délai de traitement moyen. Ventilation par année depuis 2005.

RÉPONSE

EXERCICE FINANCIER	POURCENTAGE DES DÉCISIONS MAINTENUES
2011-2012	59,8 %
2012-2013	55,8 %
2013-2014	59,3 %
2014-2015	61,5 %
2015-2016 (au 29 février)	61,4 %

Délai de traitement

EXERCICE FINANCIER	DÉCISIONS EN 6 MOIS OU MOINS	DÉCISIONS EN 12 MOIS OU MOINS
2011-2012	75,2 %	90,0 %
2012-2013	80,9 %	93,8 %
2013-2014	73,2 %	92,5 %
2014-2015	71,7 %	90,9 %
2015-2016 (au 29 février)	77,8 %	90,2 %

QUESTION 206

Total des sommes récupérées par l'utilisation de l'indice de richesse versus les coûts relatifs à cette utilisation.

RÉPONSE

RÉSULTATS CUMULATIFS		
EXERCICE FINANCIER	MONTANT	ETC
2011-2012	30,9 M\$	128,0
2012-2013	28,3 M\$	122,7
2013-2014	33,4 M\$	96,0
2014-2015	35,9 M\$	80,8
2015-2016 ¹	23,2 M\$	N/D

¹ Les résultats visent la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016.

QUESTION 207

Concernant les vérificateurs fiscaux, pour 2014-2015 et 2015-2016 :

- a) Nombre d'embauches;
- b) Nombre d'heures moyen de formation;
- c) Nombre de départs (ventilé par raison du départ);
- d) Nombre d'années d'expérience dans le domaine.

RÉPONSE

- a) Du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016, 113 nouveaux vérificateurs fiscaux¹ ont été embauchés comparativement à 96 en 2014-2015.
- b) La moyenne d'heures de formation² par vérificateur fiscal est passée de 6,0 jours en 2014 à 6,3 jours en 2015.
- c) Départs des vérificateurs fiscaux pour 2014-2015 et 2015-2016 chez le personnel régulier

ANNÉE FINANCIÈRE	RETRAITE	DÉMISSION	DÉCÈS	MUTATION	CONGÉDIEMENT ³	TOTAL
2014-2015	56	21	1	7	7	92
2015-2016 ⁴	69	26	0	2	7	104

- d) Revenu Québec n'est pas en mesure d'indiquer le nombre d'années d'expérience dans le domaine pour les vérificateurs fiscaux.

¹ Agents de la gestion financière (103) et techniciens en vérification fiscale (206) travaillant dans des unités de vérification.

² Données colligées par année civile.

³ Inclut les congédiements administratifs et les congédiements disciplinaires.

⁴ Données au 29 février 2016.

QUESTION 208

Bilan global du projet « module d'enregistrement des ventes » depuis son implantation.

RÉPONSE

Cette question ne relève pas de l'exercice de l'Étude des crédits.

QUESTION 209

Évolution du nombre d'inspecteurs à l'Agence et de la masse salariale s'y rattachant depuis l'année financière 2007-2008.

RÉPONSE

EXERCICE FINANCIER	ETC	MASSE SALARIALE
2009-2010	32,50	2 033 104 \$
2010-2011	39,10	2 382 087 \$
2011-2012	44,15	2 666 879 \$
2012-2013	42,65	2 331 450 \$
2013-2014	50,47	2 517 386 \$
2014-2015	51,85	2 466 746 \$
2015-2016 (au 29 février 2016)	70,18	3 362 088 \$

QUESTION 210

Fournir les critères de performance ou objectifs de rendement chiffrés que les employés du ministère du Revenu doivent atteindre, par catégorie d'emploi, par ancienneté, et par région. Spécifier tout changement à ces critères ou objectifs avec la création de l'Agence du revenu.

RÉPONSE

Cette question ne relève pas de l'exercice de l'Étude des crédits.

QUESTION 211

Copie de la politique salariale de 2015-2016.

RÉPONSE

Pour l'ensemble du personnel (cadres, CGRH, avocats et notaires, professionnels, fonctionnaires et ouvriers), le cadre de référence pour la détermination de la politique salariale 2015-2016 demeure le même que celui de la fonction publique.

La politique salariale sera donc celle obtenue suite aux résultats des négociations avec les syndicats.

QUESTION 212

Nombre de déclarations de revenus obtenues par Internet ou pourcentage.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 18.

QUESTION 213

Montant investi pour le développement des services électroniques en 2015-2016 et 2014-2015.

RÉPONSE

Le tableau suivant présente les données au 29 février 2016 de l'année 2015-2016 et les données au 31 mars 2015 de l'année 2014-2015.

SERVICES	2014-2015 (en k\$)	2015-2016 (en k\$)
Architecture orientée services (AOS) - Fondation	51,1	15,3
Attestation de Revenu Québec bonifiée (suite Discours sur le budget 2013)	647,8	1 211,5
Console de gestion intégrée	76,9	302,3
Discours sur le budget 2013 - Impôt des particuliers	24,7	-
Gestion des procurations – Architecture et réalisation	459,6	97,7
Harmonisation des taxes de vente (HTV)	41,8	-
Intégration des journalisations de la DVIEE dans Oracle	71,9	44,1
Mise en place d'un environnement préproduction	237,1	1 496,1
Modernisation de la diffusion massive du registraire des entreprises	-	27,0
Modernisation des services d'authentification et de soutien à la PES - Phase 2	3 273,1	636,6
Mon dossier citoyen à Revenu Québec	1 220,2	-
Numérisation des documents de mission - Phase 2	163,4	93,9
Offre de services aux représentants professionnels (OSRP)	3 690,2	472,2
Offre de services électroniques aux entreprises - Portail informationnel	1 515,5	-
Offre de services électroniques aux entreprises (OSÉE) - Communiquer électroniquement phase 1	-	1 468,9

AUDITION DE REVENU QUÉBEC 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

SERVICES	2014-2015 (en k\$)	2015-2016 (en k\$)
Offre de services électroniques aux entreprises (OSÉE) - Simplification et démarrage d'entreprise	2 306,2	3 771,2
Optimisation des services aux clientèles du Registraire - Axe 3	-	11,1
Optimisation du système TED pour les particuliers	77,7	-
Outils d'entreprise pour la mise en place de services applicatifs - AOS	-	74,2
Production électronique de la déclaration de revenus optimisée des particuliers (PEDRO)	658,0	968,6
Réclamation en ligne des produits financiers non réclamés	-	200,4
Refonte du programme Crédit d'impôt pour solidarité - Discours sur le budget 2015	-	384,8
Révision des processus et du système des pensions alimentaires (RPSIPA) -Réalisation - Phase 2	797,3	562,3
Solution organisationnelle soutenant la gestion des flux de travail et de cas	-	5,4
TOTAL	15 312,5	11 843,6

QUESTION 214

Pourcentage des déclarations des particuliers traitées dans un délai de 14 jours en 2014-2015 et 2015-2016.

RÉPONSE

EXERCICES	Pourcentage des déclarations de revenus des particuliers reçues par Internet et traitées dans un délai de 14 jours
2014-2015	86,8 %
Entre le 1 ^{er} avril 2015 et le 29 février 2016	94,0 %

QUESTION 215

Cibles et taux d'atteinte pour chacun des engagements ministériel.

RÉPONSE

Depuis le 1^{er} avril 2013, la *Déclaration de services aux citoyens et aux entreprises* (DSCE) ne présente plus de cible à atteindre. L'amélioration des services offerts est donc appréciée en fonction de l'évolution des résultats obtenus à l'égard de chaque norme de services.

Les statistiques présentent les résultats cumulatifs trimestriels des normes de la DSCE pour l'exercice financier 2015-2016.

AUDITION DE REVENU QUÉBEC 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

ACCESSIBILITÉ DE NOS SERVICES

1 - Donner suite à votre demande d'information transmise par courriel dans les 2 jours.

MOIS	COURRIELS TRAITÉS	TAUX D'ATTEINTE
Juin	14 268	97,3 %
Septembre	24 869	97,7 %
Décembre	35 028	95,4 %
Mars	49 956 ¹	90,2 % ¹

1. Ce résultat couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016.

2 - Répondre à votre appel téléphonique dans les 2 minutes.

MOIS	APPELS ENTRANTS	TAUX D'ATTEINTE
Juin	1 559 368	81,3 %
Septembre	2 553 249	80,7 %
Décembre	3 330 908	80,6 %
Mars	4 085 933 ¹	78,6 % ¹

1. Ce résultat couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016.

3 - Donner suite à votre correspondance dans les 35 jours.

MOIS	CORRESPONDANCES TRAITÉES	TAUX D'ATTEINTE
Juin	189 751	79,8 %
Septembre	361 163	66,7 %
Décembre	470 691	70,0 %
Mars	546 756 ¹	71,8 % ¹

1. Ce résultat couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016.

IMPÔTS ET TAXES

4 - À la suite de la réception de votre déclaration de revenus des particuliers transmise par voie électronique, délivrer votre avis de cotisation ou transmettre votre remboursement dans les 14 jours.

MOIS	AVIS ÉMIS	TAUX D'ATTEINTE
Juin	3 652 657	94,1 %
Septembre	3 725 328	94,0 %
Décembre	3 745 109	94,1 %
Mars	3 762 032 ¹	94,0 % ¹

1. Ce résultat couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016.

AUDITION DE REVENU QUÉBEC 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

5 - À la suite de la réception de votre déclaration de revenus des particuliers transmise sur support papier, délivrer votre avis de cotisation ou transmettre votre remboursement dans les 28 jours.

MOIS	AVIS ÉMIS	TAUX D'ATTEINTE
Juin	896 895	88,9 %
Septembre	935 548	89,3 %
Décembre	946 698	89,4 %
Mars	955 485 ¹	89,3 % ¹

1. Ce résultat couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016.

6 - Attribuer un numéro d'inscription sans délai à votre entreprise lorsque la demande est transmise par voie électronique ou effectuée en personne.

MOIS	DEMANDES TRAITÉES	TAUX D'ATTEINTE
Juin	7 331	100,0 %
Septembre	13 450	100,0 %
Décembre	19 308	100,0 %
Mars	23 352 ¹	100,0 % ¹

1. Ce résultat couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016.

7 - Attribuer un numéro d'inscription dans les 35 jours à votre entreprise lorsque la demande est transmise sur support papier.

MOIS	DEMANDES TRAITÉES	TAUX D'ATTEINTE
Juin	986	85,1 %
Septembre	1 976	86,3 %
Décembre	2 833	86,0 %
Mars	3 511 ¹	85,7 % ¹

1. Ce résultat couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016.

8 - À la suite de la réception de votre déclaration de la taxe de vente du Québec transmise par voie électronique, transmettre votre remboursement dans les 25 jours.

MOIS	DEMANDES TRAITÉES	TAUX D'ATTEINTE
Juin	94 134	89,0 %
Septembre	179 297	89,1 %
Décembre	260 691	89,1 %
Mars	323 972 ¹	87,7 % ¹

1. Ce résultat couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016.

AUDITION DE REVENU QUÉBEC 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

9 - À la suite de la réception de votre déclaration de la taxe de vente du Québec transmise sur support papier, transmettre votre remboursement dans les 30 jours.

MOIS	DEMANDES TRAITÉES	TAUX D'ATTEINTE
Juin	86 218	90,8 %
Septembre	156 823	91,3 %
Décembre	220 956	91,6 %
Mars	274 831 ¹	91,4 % ¹

1. Ce résultat couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016.

10 - À la suite de la réception de votre déclaration de revenus des sociétés qui ne comporte pas de demande de crédit d'impôt, délivrer votre avis de cotisation en 100 jours.

MOIS	COTISATIONS DÉLIVRÉES	TAUX D'ATTEINTE
Juin	87 545	99,6 %
Septembre	193 026	99,4 %
Décembre	271 427	98,8 %
Mars	322 409 ¹	98,6 % ¹

1. Ce résultat couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016.

11 - À la suite de la réception de votre déclaration de revenus des sociétés qui comporte une demande de crédit d'impôt, délivrer votre avis de cotisation en 180 jours.

MOIS	COTISATIONS DÉLIVRÉES	TAUX D'ATTEINTE
Juin	4 873	92,5 %
Septembre	10 706	92,5 %
Décembre	15 425	91,9 %
Mars	18 703 ¹	91,2 % ¹

1. Ce résultat couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016.

PENSIONS ALIMENTAIRES

12 - Traiter toute nouvelle demande relative à une pension alimentaire à laquelle vous avez droit en vertu d'un jugement dans les 30 jours – Délai moyen.

MOIS	DOSSIERS TRAITÉS	DÉLAI MOYEN
Juin	2 891	33 j
Septembre	5 956	33 j
Décembre	8 545	30 j
Mars	10 628 ¹	29 j ¹

1. Ce résultat couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016.

AUDITION DE REVENU QUÉBEC 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

13 - Effectuer une première intervention de recouvrement de votre créance alimentaire lorsque le débiteur refuse de payer la pension alimentaire et les arrérages dus, dans les 20 jours.

MOIS	NOMBRE DE DOSSIERS	TAUX D'ATTEINTE
Juin	1 221	100,0 %
Septembre	2 680	100,0 %
Décembre	4 234	100,0 %
Mars	5 076 ¹	100,0 % ¹

1. Ce résultat couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016.

REGISTRAIRE DES ENTREPRISES

14 - Traiter votre demande en ligne de constitution d'une société par actions avec désignation numérique ou nom réservé, accompagnée de l'avis établissant l'adresse du siège et de la liste des administrateurs, dans les 2 jours.

MOIS	DEMANDES TRAITÉES	TAUX D'ATTEINTE
Juin	1 321	98,3 %
Septembre	2 477	98,7 %
Décembre	3 840	98,8 %
Mars	4 684 ¹	98,6 % ¹

1. Ce résultat couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016.

15 - Traiter votre demande en ligne de constitution d'une société par actions accompagnée d'une déclaration initiale ou sans réservation de nom, dans les 5 jours.

MOIS	DEMANDES TRAITÉES	TAUX D'ATTEINTE
Juin	6 921	98,7 %
Septembre	12 921	99,2 %
Décembre	19 477	99,4 %
Mars	23 930 ¹	99,4 % ¹

1. Ce résultat couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016.

16 - Traiter votre demande en ligne d'immatriculation d'entreprise dans les 5 jours.

MOIS	DEMANDES TRAITÉES	TAUX D'ATTEINTE
Juin	10 538	99,8 %
Septembre	20 209	99,8 %
Décembre	29 026	99,6 %
Mars	35 878 ¹	99,6 % ¹

1. Ce résultat couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016.

AUDITION DE REVENU QUÉBEC 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

17 - Traiter votre déclaration en ligne de mise à jour courante dans les 2 jours.

MOIS	DÉCLARATIONS TRAITÉES	TAUX D'ATTEINTE
Juin	38 918	99,6 %
Septembre	76 349	99,5 %
Décembre	116 359	99,4 %
Mars	141 357 ¹	99,4 % ¹

1. Ce résultat couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016.

18 - Traiter votre demande de copie de documents ou d'attestation de conformité dans les 3 jours.

MOIS	DEMANDES TRAITÉES	TAUX D'ATTEINTE
Juin	9 259	99,1 %
Septembre	17 700	99,1 %
Décembre	26 944	99,1 %
Mars	33 075 ¹	99,3 % ¹

1. Ce résultat couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016.

RECOURS

19 - Vous communiquer notre décision concernant votre opposition à un avis de cotisation dans les 6 mois.

MOIS	NOMBRE DE DOSSIERS	TAUX D'ATTEINTE
Juin	1 934	75,1 %
Septembre	4 265	78,6 %
Décembre	6 601	78,7 %
Mars	8 317 ¹	77,8 % ¹

1. Ce résultat couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016.

20 - Donner suite à votre plainte dans les 35 jours.

MOIS	NOMBRE DE PLAINTES	TAUX D'ATTEINTE
Juin	882	90,1 %
Septembre	1 823	90,7 %
Décembre	2 401	89,0 %
Mars	2 745 ¹	88,8 % ¹

1. Ce résultat couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016.

QUESTION 216

Taux de roulement du personnel.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 24.

QUESTION 217

Nombre de contribuables ayant touché des crédits d'impôts.

RÉPONSE

Chaque année, le ministère des Finances du Québec (MFQ), en collaboration avec Revenu Québec, publie le coût de l'ensemble des dépenses fiscales. La dernière version du document est disponible sur le site Internet du MFQ à l'adresse suivante :

http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/autres/fr/AUTFR_DepensesFiscales2015.pdf

QUESTION 218

Nombre et valeur totale des crédits d'impôt remboursables octroyés pour l'achat ou la location d'un véhicule neuf écoénergétique.

RÉPONSE

Chaque année, le ministère des Finances du Québec (MFQ), en collaboration avec Revenu Québec, publie le coût de l'ensemble des dépenses fiscales. La dernière version du document est disponible sur le site Internet du MFQ à l'adresse suivante :

http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/autres/fr/AUTFR_DepensesFiscales2015.pdf

QUESTION 219

Délai moyen pour le traitement d'un dossier de pension alimentaire.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 33.

QUESTION 220

Dossiers de pension alimentaire pour lesquels les sommes sont versées à temps et au complet.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 35.

QUESTION 221

Évolution des effectifs affectés à la perception de la pension alimentaire par année pour chacune des cinq dernières années.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 36.

QUESTION 222

Délai moyen pour les déclarations d'immatriculation et pour les constitutions Loi sur les sociétés par actions (LSA).

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 34.

QUESTION 223

Nombre et nature des plaintes reçues par mois en 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016.

RÉPONSE

En 2014-2015, Revenu Québec a procédé à la révision complète de la catégorisation des plaintes dans le système informatique permettant la gestion de celles-ci afin d'obtenir une vision globale des problématiques et d'améliorer la reddition de comptes. Par conséquent, les données présentées aux tableaux des exercices 2014-2015 et 2015-2016 ne peuvent être comparées à celles de 2013-2014.

Exercice 2015-2016 (au 29 février)

Plaintes ¹	Avril 2015	Mai 2015	Juin 2015	Juil. 2015	Août 2015	Sept. 2015	Oct. 2015	Nov. 2015	Déc. 2015	Jan. 2016	Fév. 2016	Total
Traitement de dossier	160	180	156	190	140	134	137	134	131	123	170	1655
Délais de traitement	82	97	121	106	65	66	49	36	41	37	49	749
Qualité des services	27	26	31	16	12	11	12	24	23	72	53	307
Relations avec la clientèle	14	15	13	22	12	14	10	7	10	19	8	144
Confidentialité	8	8	16	10	9	11	12	6	8	9	8	105
Accessibilité	2	4	4	3	2	1	3	9	0	14	9	51
Autres	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Total	293	330	341	347	241	237	223	216	213	274	297	3 012

¹ Une plainte est l'expression, verbale ou écrite, d'une insatisfaction par un citoyen ou son représentant auprès d'une personne en autorité à l'égard de son dossier ou de la qualité du service rendu à son égard (accessibilité, qualité de l'accueil, qualité de l'information et des documents disponibles, comportement du personnel, etc.).

AUDITION DE REVENU QUÉBEC 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Exercice 2014-2015

Plaintes	Avril 2014	Mai 2014	Juin 2014	Juil. 2014	Août 2014	Sept. 2014	Oct. 2014	Nov. 2014	Déc. 2014	Jan. 2015	Fév. 2015	Mars 2015	Total
Traitement de dossier	181	169	200	190	157	131	138	131	108	162	159	127	1 853
Délais de traitement	121	196	175	205	109	103	91	92	42	72	44	60	1 310
Qualité des services	55	28	20	15	15	23	15	23	15	43	34	35	321
Relations avec la clientèle	18	19	15	16	17	15	16	11	8	26	13	15	189
Confidentialité	5	15	10	11	4	8	7	7	5	11	7	12	102
Accessibilité	3	7	10	10	8	2	4	6	2	6	10	11	79
Autres	0	2	3	2	0	1	0	0	1	0	0	0	9
Total	383	436	433	449	310	283	271	270	181	320	267	260	3 863

Exercice 2013-2014

Plaintes	Avril 2013	Mai 2013	Juin 2013	Juil. 2013	Août 2013	Sept. 2013	Oct. 2013	Nov. 2013	Déc. 2013	Jan. 2014	Fév. 2014	Mars 2014	Total
Délai et lenteur administrative	88	101	105	96	63	76	115	87	58	94	69	63	1 015
Façons de faire – procédures	138	126	101	101	86	72	78	59	42	104	88	80	1 075
Litige ¹	74	52	72	84	69	44	53	37	30	39	51	39	644
Accès aux services & information	46	46	46	35	21	13	26	26	19	25	34	32	369
Attitude et comportement du personnel	31	27	22	22	11	22	24	19	13	17	19	15	242
Équité ²	9	14	12	12	10	3	10	6	2	8	14	6	106
Autres ³	12	10	10	5	5	6	7	7	6	9	7	3	87
Total	398	376	368	355	265	236	313	241	170	296	282	238	3 538

¹ Plaintes relatives aux décisions rendues, aux procédures de saisies, aux remboursements de cotisation, aux accaparements et compensations, etc.

² Plaintes relatives aux demandes d'annulation d'intérêts et de pénalités.

³ Plaintes relatives aux dépôts directs, aux demandes de correction ou autres sujets.

QUESTION 224

Concernant la lutte contre la planification fiscale abusive, effectifs de la direction, budget, nombre de dossiers traités et montant récupéré.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 56.

QUESTION 225

Concernant le comité ACCES construction, effectifs, budget, et nombre d'interventions.

RÉPONSE

La réponse à cette question se trouve dans le cahier « Renseignements particuliers – Opposition officielle » sous la question 57.

QUESTION 226

Nombre total de chercheurs qui bénéficient du congé fiscal pour chercheur étranger et montant déboursé.

RÉPONSE

Chaque année, le ministère des Finances du Québec (MFQ), en collaboration avec Revenu Québec, publie le coût de l'ensemble des dépenses fiscales. La dernière version du document est disponible sur le site Internet du MFQ à l'adresse suivante :

http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/autres/fr/AUTFR_DepensesFiscales2015.pdf

QUESTION 227

Le nombre de corporations religieuses inscrites au registre des entreprises en vertu de la Loi sur les corporations religieuses pour les années 2003 à 2015, ventilé selon la dénomination religieuse.

RÉPONSE

Cette question ne relève pas de l'exercice de l'Étude des crédits.

QUESTION 228

Pour les années 2008 à 2015, la liste et le détail (incluant le nom) des corporations religieuses inscrites au registre des entreprises en vertu de la Loi sur les corporations religieuses et leur adresse.

RÉPONSE

Cette question ne relève pas de l'exercice de l'Étude des crédits.

QUESTION 229

Nombre de familles, par tranche de 5 000 \$ ayant un revenu familial net, selon la ligne 275 de la déclaration de revenus, de 50 000 \$ et plus en 2014.

RÉPONSE

Cette question ne relève pas de l'exercice de l'Étude des crédits.

QUESTION 230

Impact fiscal de l'incorporation des médecins au Québec par année depuis 2007 et nombre de médecins incorporés par année depuis 2007.

RÉPONSE

Présentement, il n'existe aucune statistique à Revenu Québec sur le nombre de médecins incorporés depuis 2007.

De plus, Revenu Québec n'a pas d'estimation de l'impact fiscal de l'incorporation des médecins au Québec.

**QUESTION
SUPPLÉMENTAIRE**

Il s'agit de la question numéro 1 de la Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition adressée au ministère des Finances du Québec.

Pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère pour l'année 2015-2016 indiquer :

- La liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- La liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
- Leur frais de déplacement, de repas de voyage et de représentation.

RÉPONSE

En date du 29 février 2016, la liste des membres du conseil d'administration de Revenu Québec est la suivante :

M. Florent Gagné	M ^{me} Diane Delisle
M. Pierre Roy	M. Marc Grandisson
M. Éric Ducharme	M. W. Robert Laurier
M ^{me} Carole Arav	M ^{me} Hélène Lee-Gosselin
M ^{me} Carmen Bernier	M ^{me} Karin Marks
M. Michel Bouchard	M ^{me} Denise Martin
M ^{me} Danièle Cantin	

Au 29 février 2016, deux postes étaient vacants. Les curriculum vitae des membres sont disponibles sur le site Internet du premier ministre du Québec dans la section nomination.

AUDITION DE REVENU QUÉBEC 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Les renouvellements, les nominations, les mandats échus et révolus

Renouvellement de mandat entre le 1^{er} avril 2015 et le 29 février 2016

Aucun	
-------	--

Nomination entre le 1^{er} avril 2015 et le 29 février 2016

M. Éric Ducharme Président-directeur général Revenu Québec Membre non indépendant Début de mandat : 22 février 2016 Fin du mandat : 21 février 2021	
--	--

Mandats échus au 29 février 2016

Mme Carole Boisvert Membre indépendant Début du mandat : 30 mars 2011 Fin du mandat : 31 mars 2015 Date de démission : 10 décembre 2015	M. W. Robert Laurier Membre indépendant Début du mandat : 30 mars 2011 Fin du mandat : 31 mars 2015
Mme Hélène Lee-Gosselin Membre indépendant Début du mandat : 30 mars 2011 Fin du mandat : 31 mars 2015	M. Pierre Roy Membre indépendant Début du mandat : 30 mars 2011 Fin du mandat : 31 mars 2015
M. Michel Bouchard Membre indépendant Début du mandat : 6 octobre 2011 Fin du mandat : 5 octobre 2015	Mme Carmen Bernier Membre indépendant Début du mandat : 19 décembre 2012 Fin du mandat : 18 décembre 2015

Mandats révolus entre le 1^{er} avril 2015 et le 29 février 2016

M. Gilles Paquin Président-directeur général Revenu Québec Membre non indépendant Début de mandat : 19 septembre 2012 Date de départ à la retraite : 21 février 2016	
---	--

AUDITION DE REVENU QUÉBEC 2016-2017

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Rémunération des membres indépendants au 29 février 2016

	RÉMUNÉRATION ANNUELLE DE BASE	RÉMUNÉRATION PAR PRÉSENCE AUX SÉANCES DU CA OU D'UN DE SES COMITÉS	PRÉSIDENCE D'UN DES COMITÉS
Président du CA	18 291 \$	857 \$	3 430 \$
Autres membres	9 146 \$	572 \$	3 430 \$

Aucune rémunération pour les membres non indépendants.

Frais de déplacement des membres du conseil d'administration (du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016)¹

	TRANSPORT	HÉBERGEMENT	REPRÉSENTATION	REPAS	GRAND TOTAL
Total	7 869 \$	4 666 \$	0 \$	1 015 \$	13 550 \$

¹ Ces montants représentent les dépenses encourues par les membres du conseil d'administration autres que le président-directeur général et couvrent la période du 1^{er} avril 2015 au 29 février 2016 (incluant l'équipe de soutien).

QUESTION
SUPPLÉMENTAIRE

Il s'agit de la question numéro 75 de la Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition adressée à la RAMQ.

Détails sur le crédit d'impôt pour l'infertilité depuis l'adoption de la loi 20.

RÉPONSE

Chaque année, le ministère des Finances du Québec (MFQ), en collaboration avec Revenu Québec, publie le coût de l'ensemble des dépenses fiscales. La dernière version du document est disponible sur le site Internet du MFQ à l'adresse suivante :

http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/autres/fr/AUTFR_DepensesFiscales2015.pdf

QUESTION
SUPPLÉMENTAIRE

Il s'agit de la question numéro 308 de la Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition adressée au MSSS.

Concernant la fin de la couverture publique des traitements de fécondation In Vitro :

- nombre de couples qui ont demandé un crédit d'impôt pour le traitement de l'infertilité depuis le 10 novembre 2015.

RÉPONSE

Chaque année, le ministère des Finances du Québec (MFQ), en collaboration avec Revenu Québec, publie le coût de l'ensemble des dépenses fiscales. La dernière version du document est disponible sur le site Internet du MFQ à l'adresse suivante :

http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/autres/fr/AUTFR_DepensesFiscales2015.pdf